

LES SALAIRES DANS LES ENTREPRISES À LA RÉUNION EN 2023

Des salaires moindres qu'en province mais une hausse plus dynamique des bas salaires

En 2023, à La Réunion, la moitié des salariés du privé perçoivent une rémunération nette inférieure à 1 780 euros par mois. Ce salaire net médian est inférieur de 6,6 % à celui en France de province (Hexagone, hors Île-de-France). Toutefois, entre 2015 et 2023, les inégalités salariales se réduisent sur l'île, grâce à une progression plus dynamique des bas salaires que des hauts salaires. Elles deviennent même légèrement moins marquées qu'en province.

Le salaire moyen s'élève quant à lui à 2 260 euros sur l'île, inférieur de 8,6 % à celui en province, un écart qui s'est creusé depuis 2015. Cette évolution défavorable touche toutes les catégories socioprofessionnelles, y compris les cadres. Ces derniers font cependant figure d'exception, seule catégorie toujours mieux rémunérée sur l'île qu'en province. Les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes, avec un salaire net moyen inférieur de 4,9 % à celui des hommes.

Les salaires en moyenne plus faibles sur l'île traduisent en grande partie la structure de l'économie locale, composée d'une main-d'œuvre moins qualifiée qu'en province et d'entreprises de plus petite taille.

Les différences de composition de l'emploi et du tissu productif se traduisent aussi par des niveaux de salaires différents selon les secteurs. Les salaires moyens sont les plus élevés dans des secteurs rassemblant davantage de cadres et de grandes entreprises comme les activités juridiques, scientifiques, financières ou encore l'information et la communication. En revanche, les salaires moyens sont plus faibles dans des secteurs où cadres et grandes entreprises sont moins présents, comme dans le commerce ou les services aux particuliers.

Pour en savoir plus :

• Malaval F., « [Les salaires dans les entreprises à La Réunion en 2023 - Des salaires moindres qu'en province mais une hausse plus dynamique des bas salaires](#) », Insee Analyses Réunion n° 101, septembre 2025.

Les salaires dans les entreprises à La Réunion en 2023



Salaire en équivalent temps plein (EQTP) :
salaire converti à un temps plein pendant toute l'année,
quel que soit le volume de travail effectif



De moindres salaires à La Réunion en lien avec la structure économique régionale

Des salaires moindres qu'en province*



1 salarié/2

perçoit moins de

1 780 €
nets par mois

-6,6 %
par rapport aux salariés
en province

Le salaire moyen

est de

2 260 €
nets par mois

-8,6 %
par rapport aux salariés
en province

Salaire mensuel médian et moyen net en équivalent temps plein (EQTP)
dans le secteur privé en 2023 à La Réunion et écart par rapport à la province

L'île se situe au 76^e rang des départements français
derrière la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane
en matière de salaire moyen dans les entreprises

* Province : Hexagone hors Île-de-France

Les inégalités salariales se réduisent à La Réunion grâce à une progression plus dynamique des bas salaires

+2,7 %

Salaire maximum
des 10 % des salariés
les moins rémunérés

+0,6 %

Salaire minimum
des 10 % des salariés
les mieux rémunérés



Baisse
des inégalités salariales
entre 2015 et 2023

Les revalorisations automatiques du Smic à hauteur de l'inflation
expliquent pour partie la dynamique des salaires les plus faibles

Évolution entre 2015 et 2023 à La Réunion des disparités du salaire mensuel net
en équivalent temps plein (EQTP) dans le secteur privé

À l'exception des cadres, des salaires inférieurs à la province

En 2023, à La Réunion, le salaire mensuel net moyen en EQTP des
employés est inférieur de 1,2 % à celui en province

+5 %

-1,6 %

-1,2 %

-7 %

-5,5 %

Cadres

Professions
intermédiaires

Employés

Ouvriers
qualifiés

Ouvriers
non qualifiés

Écart entre les salaires mensuels nets moyens en EQTP
à La Réunion et en province en 2023

L'évolution des écarts de salaires est défavorable
pour toutes les catégories socioprofessionnelles

Moins d'emplois qualifiés...

En 2023, à La Réunion, seulement
10 % des salariés du secteur privé
exercent un emploi de cadre

● La Réunion ● Province

Cadres

10 %

18 %

Employés

38 %

28 %

Part de cadres et d'employés parmi
les salariés du secteur privé
à La Réunion et en province en 2023

...et davantage de petites entreprises moins rémunératrices

En 2023, à La Réunion, 28 % des salariés
travaillent dans une entreprise
de moins de 10 salariés, avec
un salaire mensuel net moyen de 1 940 €

● La Réunion ● Province

Entreprises
de moins de 10 salariés

28 %

1 940 €
salaire mensuel
net moyen

20 %

Entreprises
de 250 salariés ou plus

19 %

2 810 €
salaire mensuel
net moyen

38 %

Part de salariés par type
d'entreprise du secteur privé
à La Réunion et en province en 2023

Des salaires plus faibles dans le commerce et les services de proximité

Secteurs d'activité moins rémunérateurs



Commerce de détail



Activités de services
administratifs



Hébergement et
restauration



Arts et spectacles



Autres activités de
services

1 930 €

de salaire net mensuel moyen
soit -15 % qu'en moyenne

- plus de petites entreprises
- plus d'employés

Secteurs d'activité plus rémunérateurs



Activités juridiques,
scientifiques et techniques



Activités financières
et d'assurance



Énergie, eau
et gestion des déchets



Information
et communication



Activités immobilières

2 980 €

de salaire net mensuel moyen
soit +32 % qu'en moyenne

- plus de grandes entreprises
- plus de cadres
- salariés plus âgés